CANDIDATS.

M. [illegible] annoncer que M. [illegible] candidat pour la place de Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VOX POPULI.

M. [illegible] Abeille.

Vous pouvez annoncer que le col. H. [illegible] candidat pour la place de Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VOX POPULI.

Nous sommes priés, par un grand nombre de [illegible] que M. JOHN L. LEWIS est candidat [illegible] Shérif de la paroisse d'Orléans, [illegible] ardent pour les moyens les plus lo[illegible]

PLUSIEURS VOTANS.

M. [illegible] Abeille.

Vous pouvez annoncer que M. DONATIEN AU[illegible] Shérif actuel de la Paroisse d'Orléans, [illegible] candidat à la prochaine [illegible] de Shérif.

PLUSIEURS CITOYENS

M. le Editeur, Veuillez annoncer M. [illegible] BREEDLOVE, comme candidat à la [illegible] de la paroisse d'Orléans. La com[illegible] n'a pas oublié le zèle et l'impar[illegible] M. Breedlove lorsqu'il était collec[illegible] d'Orléans, à une époque surtout d'embarras [illegible] sans exemple dans le pays. Il remplira [illegible] la place de Shérif avec autant [illegible]

NOMBRE DE NOUVEAUX

Nous sommes autorisés à annoncer M. MA[illegible] RUZAT comme candidat à la place de [illegible] de la paroisse d'Orléans.

Nous sommes autorisés à annoncer M. A. [illegible] FERRANDIERE, comme candidat pour la [illegible] de la paroisse d'Orléans.

MM. les électeurs, Veuillez annoncer M. [illegible] AUDLER, comme candidat à la place [illegible] pour la prochaine élection. Il sera soute[illegible] des nombreux amis du district des trois Municipalités.

PLUSIEURS VOTANS.

Nous soumettons la candidature du docteur J. ANDREUVE, à la place de Coroner

SES NOMBREUX AMIS.

M. l'Editeur, Veuillez annoncer M. C. RAMOS comme candidat à la place de Coroner de la paroisse d'Orléans.

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

M. le Editeur de l'Abeille, Veuillez annoncer que le soussigné [illegible] candidat pour la place de Coroner de la paroisse d'Orléans, à l'élection de juin prochain.

SES NOMBREUX AMIS.

Nous sommes priés, par un grand nombre de [illegible] que M. JOHN L. LEWIS est candidat [illegible] Shérif de la paroisse d'Orléans, [illegible] ardent pour les moyens les plus lo[illegible]

PLUSIEURS VOTANS.

M. le Editeur, Veuillez annoncer M. [illegible] comme candidat à la place de [illegible] de la paroisse d'Orléans. La com[illegible] n'a pas oublié le zèle et l'impar[illegible] M. Breedlove lorsqu'il était collec[illegible] d'Orléans, à une époque surtout d'embarras [illegible] sans exemple dans le pays. Il remplira [illegible] la place de Shérif avec autant [illegible]

NOMBRE DE NOUVEAUX

Nous sommes autorisés à annoncer M. MA[illegible] RUZAT comme candidat à la place de [illegible] de la paroisse d'Orléans.

Nous sommes autorisés à annoncer M. A. [illegible] FERRANDIERE, comme candidat pour la [illegible] de la paroisse d'Orléans.

MM. les électeurs, Veuillez annoncer M. [illegible] AUDLER, comme candidat à la place [illegible] pour la prochaine élection. Il sera soute[illegible] des nombreux amis du district des trois Municipalités.

PLUSIEURS VOTANS.

Nous soumettons la candidature du docteur J. ANDREUVE, à la place de Coroner

SES NOMBREUX AMIS.

M. l'Editeur, Veuillez annoncer dans votre journal que M. C. RAMOS comme candidat à la place de Coroner de la paroisse d'Orléans.

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

M. le Editeur de l'Abeille, Veuillez annoncer que le soussigné [illegible] candidat pour la place de Coroner de la paroisse d'Orléans, à l'élection de juin prochain.

SES NOMBREUX AMIS.

M. le Editeur, Veuillez annoncer dans votre journal que M. W. P. NOTT, [illegible] pour la place de Greffier d'une des Cours de Paroisse.

SES NOMBREUX AMIS.

M. le Editeur, Veuillez annoncer dans votre journal que M. W. P. NOTT, [illegible] pour la place de Greffier d'une des Cours de Paroisse.

SES NOMBREUX AMIS.

M. le Editeur, Veuillez annoncer dans votre journal que M. ROSEMOND DE MONTRELIL BERTIN sera soumis aux suffrages du District, et qu'il sera candidat à la prochaine [illegible]

SES NOMBREUX AMIS.

M. le Editeur, Veuillez annoncer que M. J. R. FORRESTER est candidat [illegible] de Greffier de la Cour [illegible] d'une des [illegible]

SES NOMBREUX AMIS.

M. le Editeur, Veuillez annoncer que M. ROSEMOND DE MONTRELIL BERTIN sera soumis aux suffrages du District, et qu'il sera candidat à la prochaine [illegible]

SES NOMBREUX AMIS.

M. le Editeur, Veuillez annoncer que M. J. R. FORRESTER est candidat [illegible] de Greffier de la Cour [illegible] d'une des Cours de Paroisse.

SES NOMBREUX AMIS.

M. le Editeur, Veuillez annoncer que M. ALFRED ROUSSEAU est candidat [illegible] de Greffier d'une des Cours de Paroisse.

TOUS SES AMIS.

M. le Editeur, Veuillez annoncer dans votre journal que M. AURELIE ROBERT est candidat [illegible] de Greffier d'une des Cours de Paroisse.

NOMBRE D'AMIS.

DANSES.

MONSIEUR DE KORPONAY,

(ÉCUYER D'EUROPE,)

A L'HONNEUR d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle Orléans, et des environs, qu'il est arrivé en cette ville après avoir visité Boston, Saratoga, Newport, Providence, Albany, New York, Philadelphie, Baltimore, Washington City et St. Louis. Dans l'intention de donner des

LEÇONS DE POLKA,

CONTREDANSES POLITIENNES, la MASURKA, toutes danses modernes ; VALSE DE DEUX PAS, QUADRILLES (ou contre danses de diverses figures) dans les styles français, anglais et américain, tels qu'on les danse actuellement dans les cercles les plus fashionables de l'Europe et des villes du Nord des Etats-Unis.

Ses jours de classe pour les Dames, seront le mercredi et le samedi de chaque semaine, de 10 heures du matin, à 1 de l'après-midi, et pour les Messieurs, le mardi et le jeudi, de 4 à 7 heures de l'après-midi. Il s'exprimera en anglais, français, allemand et italien.

Tous les vendredis, après le 2 janvier, il y aura de 8 heures à midi, une réunion d'élèves pour danser la Polka et descontredanses ; les élèves et leurs parents seront seuls admis. Les Dames et cavaliers qui se rendront à ces réunions, sont respectueusement invités à se présenter en costumes de bal.

Un quintette composé de bons musiciens de cette ville exécutera à chaque soirée des morceaux expressément choisis en Europe par Mr. Korponay.

Les autres jours de la semaine seront consacrés à donner des leçons particulières à domicile ou dans les pensionnats.

Les classes commenceront le mardi 23 courant, au Washington Armory Hall. Le livre de souscription est actuellement ouvert chez M. Korponay, à l'hôtel St Charles.

30 déc

Leçons de Danse par Mr. DEVOTI.

LES NAIADES, la MASURKA, la POLKA et les *danses de la société*, à la Salle de Bal St.-Charles, en face du Théâtre, le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, depuis 4 à 7 heures de l'après-midi, pour les demoiselles et les adolescens; les classes des messieurs commenceront à 7 heures.

Tous les autres jours, il y aura cours, aux mêmes heures, dans la rue Royale, No. 93.

M. Devoti prie respectueusement les parens et les tuteurs, de vouloir bien assister à ses leçons.

Les personnes qui désireront parler à Mr. Devoti, le trouveront, dès 9 heures du matin, chez lui, rue desseus désignée, ou à sa résidence, rue de Chartres, No. 123.

Mr. P. CLISSEY informe respectueusement le public qu'il a transporté sa résidence, de la rue Royale à son grand salon, au-dessus du dépôt du railroad de l'arrotion. Ce salon est maintenant parfaitement disposé pour toute cur qui est en rapport avec sa profession. On pourra l'y trouver tous les matins, de neuf heures à midi.

Mr. Clissey enseigne la POLKA, la MAZOURKA et la VALSE DE PARIS, ainsi que toutes les DANSES à la mode, aux conditions les plus modérées.

Une classe pour les demoiselles est ouverte tous les mardis, jeudis et samedis, depuis 4 heures P. M. jusqu'à la nuit, et une classe pour les jeunes gens, tous les après-midi.

Il sera aussi donné dans la dite Salle, et pendant toute la saison, des **bals publics et privés**, qui commenceront samedi prochain, 27 du courant, et continueront chaque samedi.

26 déc—1f

ACADEMIE DE DANSE MODERNE ET A LA PERFECTION.

Mr. LAVENANT, élève du Conservatoire à Paris, a l'honneur d'annoncer au public, qu'il commencera ses leçons de danse, le 2 janvier 1846, au salon, rue de Chartres, 116, entre St. Louis et Conti.

La supériorité de sa méthode et les connaissances acquises dans cet art lui font espérer que les familles qui l'ont honoré de leur confiance jusqu'à ce jour, n'auront qu'à se féliciter de l'avoir choisi qu'il a toujours mis et qu'il mettra dans le cours de ses leçons, et le plaisir de former un élève en très peu de temps.

Les leçons de POLKA, MAZURKA et WALSES, auront lieu à son salon; trois fois par semaine, savoir: les mardi, jeudi et samedi, depuis huit heures du matin jusqu'à onze, et les leçons de danses ordinaires, les mêmes jours que ci-dessus mentionnés, depuis 4 heures du soir jusqu'à 10.

Les bals seront reçus et vendus sont entièrement consacrés aux leçons privées et aux familles qui désireront bien prendre les leçons à leur domicile; les prix seront très modérés, afin de donner un moyen à cet art qui donne la grâce et le maintient à la jeunesse.

Etant en correspondance avec les principaux professeurs de Paris, il sera informé des nouvelles et des nouveaux des Danses Modernes admises dans les salons par la société fashionable, et il se fait un devoir de les adopter dans ses classes. Le salon a été entièrement fraîchement décoré, et à la disposition des personnes qui désireraient le louer soit pour bals, concerts &c.

23 oct—3f A. LAVENANT, Rue de Chartres, 116

J. FAIVRE, fabricant de pianos, de cette ville, prévient les artistes et amateurs qu'il vient de recevoir un magnifique piano à queue en bois de rose, et des pianos Pleyel. Il prend aussi de nouveaux avantages, qu'il offre à ceux qui ont besoin de pianos, et qu'il offre à vendre à des prix très modérés.

J. Faivre connaît les besoins pour le passé, a exécuté les divers genres de pianos que l'on voudra bien lui commander. 22 nov—3m Rue Royale, No. 72, entre Conti et Bienville.

13 OLIVIERS—30 barils beurre frais à l'imperatrice, 15 barils d'huile d'olive, 50 caisses chandelles stearines, 150 caisses de huile à 1qt X, marque couronne, une dépêche reçue de Bordeaux, 50 caisses de Jamon anglais et Otard, Dupuy & Co; 1 qt de pipes eau de vie et genièvre du pays, 3 de Malaga doux; 300 caisses et demi caisses thé Hyson et poudre à canon, 8 mille indigo de Carraca, et 5 caisses de Madame, un grand assortiment de toile et toile à drap, toilage, 50 barils et 20 barillets cognac, une ballet bed chens velours fins, à vendre par

23 déc G. & R. BUCHANAN & Co.

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de moude veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de moud de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme toutes les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catharres les plus rebelles cèdent à cette pâte, particulièrement à son usage; rien n'est cet le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de Ischemi Islande.

On trouve la pâte et le sirop de moud de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature estapposée à chaque boîte. 10m

AVIS—Ayant acquis la certitude qu'une grande quantité de tabac a poisser, de la qualité la plus détestable, se journellement vendue ou expédiée dans les canaux de ce pays par quelques caboteurs et autres *fauseurs* sans scrupule, sans le moindre scrupule, de nom nous ainsi que des autres vendeurs de tabac honnêtes, je crois devoir donner avis que ce fait a tous les marchands et consommateurs afin que dessormais ils ne soient plus les dupes de cette fraude inqualifiable.

N. B.—Dès aujourd'hui, les étiquettes indiquant le nom de ma maison et la dénomination de la qualité du tabac, seront dorénavant seule conservée des jarres et non plus collées à l'extérieur comme précédemment. A. DELPIT.

10 nov—6m 16, rue St. Louis

SANGS LES.

VINGT MILLE SANGSUES Hongroises et Suédoises reçues par le navire Susan Drew, du Havre, à vendre aux prix de CINQ, DIX et QUINZE cents pièce, à l'entrepôt général, rue Delaunay de encongnure Chartres, No 96, continuation de la rue Royale.

Le même entrepôt a reçu DIX MILLE sangsues Espagnoles par le brick Tête, de la Havane, qu'il vendra de CINQ à DIX centsapièce.

Les prix ne varieront pour quelque temps, et seront les mêmes que ceux de la saison dernière.

16 déc—1m

SANGSUES.

REÇU par les dernières arrivages un lot de superbes Sangsues, à vendre au dépôt général, rue du Quartier No 46, près l'Hôtel des Monnaies.

RENAUD PETITBIEN.

On trouvera également dans le même établissement, des veaux mortifères, gomme première qualité, huile pour les vers, pâte pectorale chirurgicale, médicale, sèche du 29 août 1844

19 nov

VENTE PAR LIQUIDATION !!

AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT !

Le soussigné a l'honneur d'annoncer aux dames, aux messieurs et au public en général, qu'à partir de ce jour, 6 janvier 1846, il vendra dans le but de liquider le plus tôt que possible son assortiment choisi de marchandises sèches au-dessous du prix coûtant.

Son assortiment se compose des articles suivans :

Un choix varié de mousselines de laine de 25 sous à 60 sous l'aune.

Cachemires d'Ecosse de tous genres.

Un lot d'étoffes fantaisies pour radeaux, à 37 1/2 sous la yarde, valant partout 62 1/2 sous la yarde.

Un assortiment de barège à 25 sous la robe.

Mousselines tartanes pour robes de bals et très riches à 25 la robe.

Indiennes françaises, meilleur choix à 37 1/2 sous l'aune.

Coton blanc et écrus de 6 1/4 sous l'aune à 10 sous.

Aussi.—Un assortiment général de tout ce qui est désirable pour l'usage des familles.

Il appelle l'attention particulière de ses amis et du public sur l'occasion qui se présente pour acheter à bon marché ce dont il pourraient avoir besoin.

T. PIGNERUY, encognure Canal et Chartres

6 janv

MAGASIN DE SOIERIES, DE NEW-YORK,

No. 17, RUE DE CHARTRES, NLLE-ORLEANS.

WEST, OLIVER & WOODLIEF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visite et vente ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement debalé, et de plus en les plus à la mode qui aient été importés cette saison. Les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New York, No. 18, Rue de Jouy, importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPÉENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New York, les mettent en mesure d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, à savoir :

L'Achème d'Ecosse, imprimée, riche ; mousseline de laine et Reps de laine.

Alpaca noir, bombazine, balzorine, barège et mousse line de laine.

Barège extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal.

Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne.

Gaze de Suisse, noir, levantine, gros de Rhin; soieries de l'Inde, de Singhieu, et gros de Naples unie.

Brocade riche et ancienne pekin à fleurs, cancelon, à carreaux et rayés.

Pouli de soie riche et soieries pour bonnets.

Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito Florence et Marceline assorties.

Soie noire et serge croisée, Crêpe noir, blanc et pure, Merinos français et Velours en soie.

Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres Exposition de Paris et à la Louis XIV.

Shawls cachemire noir, idem laine damassées.

AU SEL.—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver.

Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.

Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreau, soie, filet, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.

Mouchoirs batiste fil, à garlets et ourlés, mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana.

Aussi—Gravates et écharpes, pour hommes, en soie riche, brettelles en gomme élastique, bas soie et coton, cordonnets et lacets, soie à coudre, guimpes et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises en soie, barège vert ; un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, Mecklin, Valenciennes et Lisle ; idem Suisse et jaconat.

Cotelannard en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, dernières goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, nouveaux et sortis.

A VENDRE, au débarquement des navires Amerika et Valiant, venant de Bordeaux:

98 barriques vin Bordeaux;

2000 caisses sardines;

100,000 capsules à percussion;

50 paniers anisette superfine;

10 caisses liqueurs superfines; 10 do noyauditto;

35 do absynthe Suisse;

10,000 feuilles de pour cannes;

250 boites truffles pures;

50 do cepe à truffes; 30 do petits pois

J. F. BERGUER & Co, Vieille Levée 54.

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton et autres produits, à nos amis à Liverpool et Londres. MURE & BARBER,

10 nov 10, Bâtiment Musson, Enc. Royale et Canal.

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton, Sucre et autres produits, consignés à nos amis à New York. MURE & BARBER,

10 nov 10, Bâtiment Musson, Enc. Royale et Canal.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, de 3 à 90 jours de vue, à vendre par MURE & BARBER,

10 nov 10, Bâtiment Musson, enc. Royale et Canal.

DIVERS—48 barriques vin rouge, 12 do; pour la consommation des familles, 11 pipes eau-de-vie de Cognac, 50 douzaines bouteilles à vin, vieux, 48 caisses étoffes [illegible] 2 caisses opinions politiques, 1 caisse couvrons chiffons [illegible] 1 caisse [illegible] du navire Valliant.

27 nov 7 [illegible]

CHANDELLES—[illegible] H. Rodgers [illegible]

26 nov [illegible]

[illegible] & Co. [illegible]

[illegible]

[illegible]

[